

Sujet : [INTERNET] Enquête publique arrêté préfectoral DCL/BLC/2021-70

De : michele chauviere <mimido27@hotmail.fr>

Date : 13/03/2022 15:47

Pour : "pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr" <pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr>

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je profite de l'opportunité de l'enquête publique, pour exprimer mon sentiment à propos de cette "défusion "

En tant qu'habitante et élue de Mesnils sur Iton, je suis contre le retour à l'autonomie demandé par pétition par certains habitants actuels de Condé sur Iton.

En premier lieu en 2016 le maire et son conseil municipal avaient choisis de participer à la construction de Mesnils sur Iton afin de mutualiser les projets et réalisations, et le personnel, ce qui n'a pas changé aujourd'hui, l'école commune Gouville / Condé sur Iton , la cuisine centrale en sont un des exemples.

Le prétexte du bassin de vie est un faux prétexte (développement du net, lieu de travail pour les actifs,.....)

Il y a aujourd'hui une vraie cohésion de territoire avec notre rivière l'Iton et différentes belles promenades.

Cette demande est contre "l'évolution normale et voulue" des collectivités, une défusion serait une "perte de chance" pour les éventuelles 2 collectivités et freinerait considérablement la construction de Mesnils sur Iton, le contribuable citoyen en serait le grand perdant.

On ne doit pas laisser la possibilité à une commune de se déjuger au gré des mandats électoraux! Telles sont une partie des motivations qui me conduisent à ne pas être favorable à une éventuelle "défusion".

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations respectueuses.

Michèle Chauvière

3 rue du Vallot

Le Sacq

27230 Mesnils sur Iton

Envoyé de mon Galaxy Note20 5G Orange

Télécharger [Outlook pour Android](#)